

Objet : Tarifs des spectacles de la saison culturelle– saison 2026-2027

Le Maire de Sannois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22, L 2122-23,

Vu la délibération n°2026/18 du 27 mars 2026 du Conseil municipal portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu la délibération n°2026/80 du 18 juin 2026 du Conseil municipal fixant le cadre tarifaire des activités organisées par le service culturel,

Vu l'arrêté N°2026/20 du 07 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signatures aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux,

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2026-2027,

DECIDE :

Article 1 : de fixer les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2026-2027 comme ci- dessous :

SPECTACLES	DATES	LIEUX	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT	TARIF ADHERENTS GROUPE	TARIF JEUNE (13- 26 ans) ET PASS CULTURE	TARIF ENFANT (jusqu'à 12 ans)	TARIF SOLIDAIRE
ORCHESTRE NATIONAL D'IDF	06/09/26	MOULIN	Gratuit					
OUVERTURE DE SAISON (Gagarine is not dead)	25/09/26	SQUARE MERMOZ	Gratuit					
LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON	03/10/26	CYRANO	28€	25€	22€	10€	5 €	5€
LE 8 ^{ème} VOYAGE DE SINDBAD	16/10/26	CYRANO	16 €	14 €	12 €	5 €	5 €	
JEREMY CHARBONNEL	13/11/26	CYRANO	23€	20€	17€	10€	5€	5€
LA CLAQUE	28/11/26	CYRANO	23€	20€	17€	10€	5€	5€
KAREEN GUIOCK THURAM	04/12/26	CYRANO	16 €	14 €	12 € Gratuit pour les adhérents	5 €	Gratuit	Gratuit
TOUT CONTRE LA TERRE	31/01/27	CYRANO	16 €	14 €	12 €	5 €	Gratuit	Gratuit
LE PROCES D'UNE VIE	05/02/27	CYRANO	28€	25€	22€	10€	5 €	5 €
DU CHARBON DANS LES VEINES	12/03/27	CYRANO	28€	25€	22€	10€	5 €	5 €
TU CONNAIS LA CHANSON	27/03/27	CYRANO	16 €	14 €	12 €	5 €	Gratuit	Gratuit
MARIUS	23/04/27	CYRANO	23€	20€	17€	10€	5€	5€
JOSETTE ET MUSTAPHA	21/05/27	SQUARE MERMOZ	Gratuit					
MONSIEUR PATATE	28/05/27	SQUARE MERMOZ	Gratuit					
L'ATELIER DES SONGES	04/06/27	SQUARE MERMOZ	Gratuit					

Suite de la décision du Maire n°2026/81

JE DIS JAZZ	DATES	LIEU	TARIF
JE DIS JAZZ	1x/mois	CYRANO	Gratuit

SPECTACLES JEUNE PUBLIC	DATES	LIEU	TARIF ADULTE	TARIF ADHÉRENT/REDUIT	TARIF ENFANT
AU ROYAUME DE CLAGUILON	14/10/26	MEDIATHEQUE	Gratuit		
AVION PAPIER	20 ET 21/10/26	HORS LES MURS	Gratuit		
LES AVENTURES DE LEUK LE LIEVRE ET BOUKI LA HYENE	18/10/26	EMB	10 €	9 €	5€
CERFS VOLANTS	09/12/26	CYRANO	10 €	9 €	5€
QUATRE	31/01/27	MLA	10 €	9 €	5€
TROUPEAUX	21/02/27	MLA	10 €	9 €	5€
POP-UP	28/02/27	MLA	10 €	9 €	5€
L'AMIE	14/03/27	MLA	10 €	9 €	5€
NE M'ATTENDS PAS	18/03/27	MLA	10 €	9 €	5€

SPECTACLES EN TEMPS SCOLAIRE	DATES	LIEU	TARIF SCOLAIRE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	TARIF SCOLAIRE COLLEGE	PUBLIC DU CHAMP SOCIAL
LE 8ème VOYAGE DE SINDBAD	16/10/26	CYRANO	4 €		5€
IL A BEAUCOUP SOUFFERT LUCIFER	09/11/26	CYRANO	4 €	6 €	5 €
CERFS VOLANTS	10/12/26	CYRANO	4 €		5€
QUATRE	01/02/27	MLA	4 €	6 €	5 €
TROUPEAUX	22/02/27	MLA	4 €		5 €
POP UP	01/03/27	MLA	4 €		5 €
L'AMIE	15/03/27	MLA	4 €		5€
NE M'ATTENDS PAS	19 et 20/04/27	MLA	4 €	6 €	5 €
MARIUS	23/04/27	CYRANO		6 €	5 €

PROJECTIONS / ATELIER	DATES	LIEUX	TARIF ENFANT	ACCOMPAGNATEUR
JACK ET NANCY	10/10/26	MLA	8 €	2€
UNE GUITARE À LA MER	21/11/26	MLA	8 €	2€
EN ROUTE	05/12/26	MLA	8 €	2€
NEIGE	13/01/27	MLA	8 €	2€
JARDINS ENCHANTÉS	06/03/27	MLA	8 €	2€
TIMIOCHE	03/04/27	MLA	8 €	2€
LA GRANDE RÉVASION	22/05/27	MLA	8 €	2€

Suite de la décision du Maire n°2026/81

PROJECTIONS	DATES	LIEU	TARIF ADULTE	TARIF ADHÉRENT/REDUIT/ENFANT
EDMOND	25/11/26	CYRANO	6,5 €	5 €
VINGT DIEUX	10/02/27	CYRANO	6,5 €	5€
JE NE ME LAISSERAI PLUS FAIRE	28/04/27	CYRANO	6,5 €	5 €
LES CONTES DE LA NUIT	Date à définir	CYRANO		3 €

EXPOSITIONS	DATES	LIEU	Tarif scolaire VISITE+ATELIER	Tarif VISITE LIBRE
GRAINES DE CABANES	21/09 au 23/10/26	MLA	3 €	Gratuit
VINCENT GODEAU	05/01 au 12/02/26	MLA	3 €	Gratuit
TROUPEAU	22/02 au 11/03/27	MLA	3 €	Gratuit
ICINORI	12/03 au 09/04/27	MLA	3 €	Gratuit

Tarif école de musique :

Pour le spectacle *Le 8^{ème} voyage de Sindbad*, le tarif adhérent sera appliqué aux parents des élèves de l'école de musique. Des gratuités pourront être accordées aux enfants de la MECS.

Tarif groupe :

Le tarif de groupe concerne :

- comité d'entreprise
- un groupe de plus de 10 personnes

Prix carte club saison 26/27 : 10 €

Vente de billets sur des sites spécialisés dans la vente des billets de spectacle :

1/ Les réseaux de distribution :

La vente de billets sur internet permet une plus large diffusion de la programmation du théâtre mais aussi de conquérir de nouveaux publics. Certains sites internet permettent de relayer les ventes des billets tels les sites de la Fnac.com, Ticketnet.com et digitick.com.

2/ Site spécialisés avec des tarifs réduits

La vente de billets sur internet permet une plus large diffusion de la programmation du Centre Cyrano mais aussi de conquérir de nouveaux publics. La vente de billets sur le site billetreduc.com permet d'élargir la visibilité du Centre Cyrano en permettant d'acheter des billets à prix réduit (le tarif appliqué est le tarif réduit au lieu du tarif plein).

Les gratuités :

En accord avec la délibération, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de diffuseur de spectacle vivant et d'établissement municipal, le Maire de Sannois peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Ville de Sannois (le maire, élu aux affaires culturelles, élus d'astreintes)
- Partenaires institutionnels
- Programmateurs et directeurs de théâtre
- Presse spécialisée
- Productions (quota d'invitations précisé dans les contrats)
- Accompagnateurs de groupes scolaires
- Aux enfants bénéficiaires de l'opération « Petit ambassadeur » : après avoir assisté à une représentation scolaire, les enfants pourront bénéficier d'une place gratuite pour revenir au spectacle avec leurs parents.

Tarif réduit :

Le tarif réduit concerne :

- les personnes de plus de 65 ans
- les demandeurs d'emploi
- les personnes à mobilité réduite

Suite de la décision du Maire n°2026/81

Tarif groupe :

Le tarif de groupe concerne :

- comité d'entreprise
- un groupe de plus de 10 personnes

Tarif solidaire

Ce tarif est proposé, sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois, aux bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH, ASPA, ASI, ASS, ATA, ADA).

Article 2 : Les billets ne sont ni repris, ni échangés. Ils ne pourront être remboursés qu'en cas d'annulation du spectacle.

Article 3 : **Article 4 :** Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Ville de SANNOIS et Madame le comptable public du service de gestion comptable d'Ermont, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : La présente décision est transmise en Sous – Préfecture et fera l'objet d'une communication au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.



Pour le Maire
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint des services



Accepte dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil
Municipal m'a conférée par sa délibération du 18 juin 2026

SANNOIS, le 07 juillet 2026

Nicolas PONCHEL

Maire de Sannois
Vice Président

Communauté d'Agglomération Val Parisis

Exécutoire en vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T

A.R du 08 juillet 2026

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - 20260707 - DC 2026 - 81 - AR

Notifiée le 09 juillet 2026